

BULLETIN 2019-2020

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Madame,
Monsieur,

À l'école Notre-Dame-d'Etchemin, nous désirons assurer une collaboration soutenue entre l'école et la maison. Nous sommes conscients que cela est primordial pour que nos élèves progressent dans leur cheminement scolaire et atteignent la meilleure réussite possible.

Les enseignants et les enseignantes de toutes les disciplines ont travaillé en ce sens à l'élaboration du présent document. Plus précisément, vous y trouverez les éléments suivants :

- Un aperçu des compétences évaluées à chaque étape ;
- Les modalités d'évaluation prévues afin de mesurer les apprentissages de votre enfant ;
- Les dates de remise des bulletins.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à le conserver afin que vous puissiez le consulter au cours de l'année. Ainsi, vous pourrez suivre de plus près les apprentissages de votre enfant, mieux le soutenir tout au cours de l'année et, par conséquent, contribuer à sa réussite scolaire.

De concert avec vous, soyez assurés que toute l'équipe-école se montre disponible afin d'aider votre enfant dans le but qu'il demeure sur la voie de la réussite.



Isabelle Arial
Directrice

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS
2^E ANNÉE DU 3^E CYCLE DU PRIMAIRE
GROUPES QUI DÉBUTENT EN FRANÇAIS ET EN
MATHÉMATIQUES
ÉCOLE NOTRE-DAME-D'ETCHEMIN
PAVILLON DU MÉANDRE
ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

1. Première communication écrite

La première communication distribuée au plus tard le 15 octobre 2019 vous donne quelques informations visant à indiquer comment votre enfant a amorcé son année scolaire sur le plan des apprentissages et du comportement.

2. Les bulletins seront disponibles dans les semaines des dates suivantes

1 ^{re} étape	15 novembre et semaine du 18 novembre 2019
2 ^e étape	Semaine du 3 février 2020
2 ^e étape	Semaine du 20 avril 2020
3 ^e étape	Semaine du 29 juin 2020

3. L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines selon la fréquence indiquée

Disciplines		1 ^{re} étape	2 ^e étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Français	Lire (40 %)	X	X			Compréhensions de lecture et appréciation d'œuvres littéraires
	Écrire (40 %)	X	X			<ul style="list-style-type: none"> - Situations d'apprentissage - Tests de grammaire - Productions écrites
	Communiquer oralement (20 %)	X	X			Exposés et observations diverses dans le quotidien

3. L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines selon la fréquence indiquée

Disciplines		1 ^{re} étape	2 ^e étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Anglais	Communiquer oralement en anglais (45 %)			X	X	Ateliers de conversation et communication en classe
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)			X	X	Travaux, tests, compréhensions de lecture et projets
	Écrire des textes (20 %)			X	X	Petites compositions et rédactions de textes, projets
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X	X			Situations problème
	Raisonnement à l'aide de concepts et de processus (70 %)	X	X			Situations d'application, tests de vérification de la maîtrise d'un concept (fractions, polyèdres...)
Science et technologie Des situations en lien avec la démarche expérimentale, la conception ou l'analyse d'objets techniques seront sélectionnées tout au long de l'année et permettront de mettre à profit ses connaissances du monde de la science et la technologie.		X	X			Examens en lien avec le matériel approuvé par le ministère
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	X			Examens du guide et examens maison
Éducation physique et à la santé		X			X	Grilles d'observations, évaluations par les pairs, autoévaluation, situations d'apprentissage
Éthique et culture religieuse Les situations où l'élève sera amené à comprendre le phénomène religieux seront prises en compte pour une valeur de 50 % du résultat disciplinaire final. Les situations où l'élève sera amené à réfléchir sur des questionnements éthiques seront considérées pour une valeur de 50 % du résultat disciplinaire.			X		X	<ul style="list-style-type: none"> - Examens maison - Projets - Exercices - Réflexions - Participation en classe
Arts plastiques La création d'images personnelles ou médiatiques sera prise en compte pour 70 % du résultat disciplinaire final. L'appréciation d'images d'arts sera prise en compte pour 30 %.			X		X	<ul style="list-style-type: none"> - Grilles d'évaluation selon les critères - Auto-évaluation - Grilles d'appréciation
Musique La création ou l'interprétation d'œuvres musicales sera prise en compte pour 70 % du résultat final. L'appréciation des œuvres musicales sera prise en compte pour 30 %.		X	X		X	<ul style="list-style-type: none"> - Examens - Observations - Mémorisation d'œuvres lors des cours